



La Photographie de portrait en studio – niveau 2

info@studiomjh.com

Formatrice : Marie-José Hains

Niveau : Intermédiaire

Description du cours :

En tant que portraitiste, il est essentiel de s'adapter au sujet /modèle devant soi. Chaque personne présente des traits faciaux, une silhouette et des particularités bien différentes les unes des autres. Le portraitiste chevronné se doit d'observer attentivement son sujet, de bien le poser et l'éclairer afin de mettre en valeur ses atouts et éviter de mettre l'emphase sur les irrégularités qui pourrait déranger le portrait final. Une panoplie de trucs du métier sera partagée dans cette formation qui s'adresse à des photographes ayant déjà des connaissances de base en portrait et en éclairage de studio.

Cet atelier se déroule en 3 temps : D'abord les notions théoriques sont proposées : comment poser et éclairer les différents visages et silhouettes, les irrégularités et comment les adresser, les éclairages portraits spécialisés, comment créer des ambiances en studio. En deuxième temps, une période pratique supervisée et dirigée avec un modèle est prévue lors de cette formation. En troisième et dernier temps, une période de visionnement des portraits réalisés avec une critique constructive est prévue.

Nombre maximum de participants : 3 participants minimum, 8 maximum

Date : dimanche 19 janvier

Heure: 9h à 16h

Endroit : Studio Marie-José Hains, 1984 Notre-Dame-de-Fatima, Laval, H7G 4X8

Coût : 125\$ – incluant la présence de 2 modèles qui seront engagés pour le cours et considérant que le cours est donné à son studio de Laval avec ses équipements

Exigences : connaissance de son appareil en mode manuel
appareil réflex et objectifs
appareil photo avec sabot de flash (hotshoe- pour accueillir pocket wizard)

Inscription :

- Réservée aux membres du club et sur place lors des rencontres du mercredi.
- Un membre qui annule son inscription à une séance de formation ne sera pas remboursé par le club.
- Il peut trouver un membre intéressé par la dite formation et ce nouveau participant paiera le montant de la formation à la personne qui annule sa séance de formation.
- Aviser la personne responsable de la formation pour la mise à jour de la liste.